



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E73856

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2026

ÉDITÉ LE

24/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/1998

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 25/07/2023
8 000

Raison sociale : CENTRE BRETON DE L'HABITAT

Site : CENTRE BRETON DE L'HABITAT
ZA DES PLANCHAINES
35370 ETRELLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 1997B01019

Siret : 414 857 375 00060

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5038105

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 127008/10

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 127008/10

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Téléphone : 02 99 96 48 36

Fax :

Portable :

Site Internet : www.centrebrettonhabitat.com

E-mail : contact@cbh35.fr

Responsabilité légale :

VAILLANT LOIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	07/02/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Chauffagiste,Couvreur,Plâtrier / Plaquiste)	21/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	07/02/2024
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	19/02/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/07/2025
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	04/07/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.